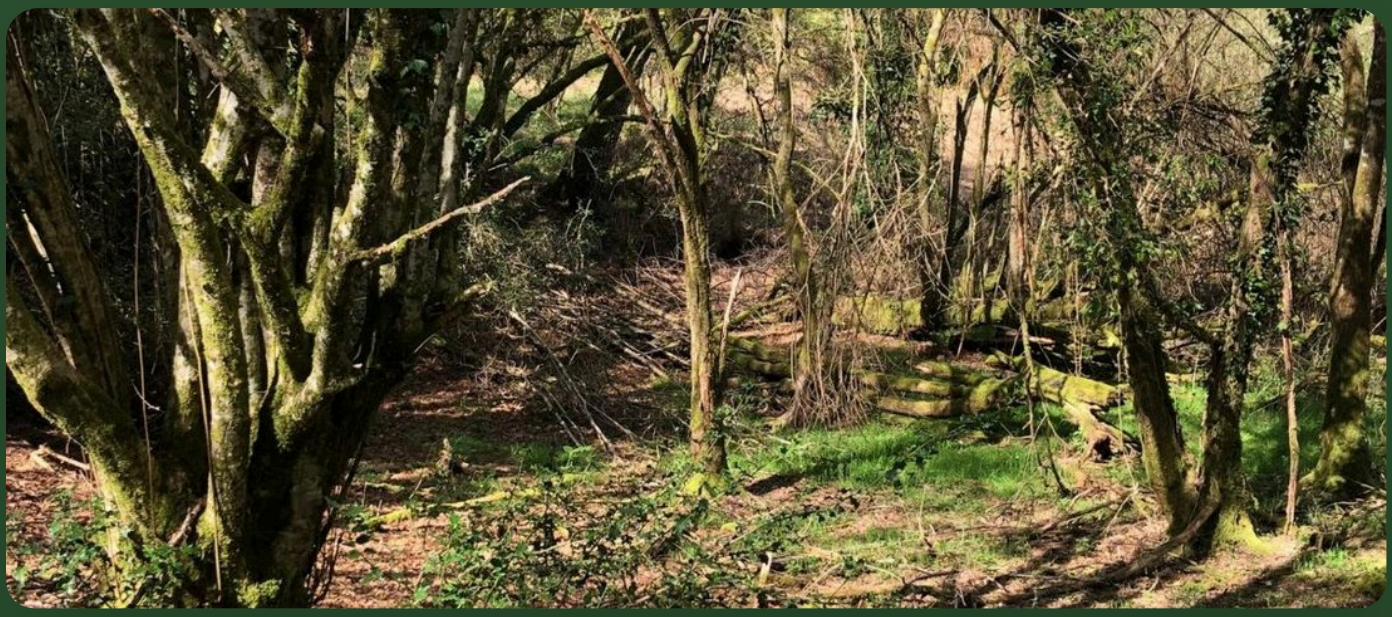
ecotree



RAPPORT DE SUIVI · JUILLET 2026

Forêt de Lacelle

Reboisement & gestion durable · Corrèze (19)

28 000
plants mis en terre le 19 mars 2026

18 ha
travaillés au broyage (14 ha sous-solés)

10 essences
mélangées, résineux & feuillus

1 600
plants/ha en densité initiale

69,2 ha
surface cadastrale totale de la propriété

2024
année de reprise en gestion par EcoTree

Contexte & enjeux

Une propriété en trois volets, sur le plateau des Millevaches

La propriété de Lacelle, située en Corrèze (19) sur les plateaux granitiques du Limousin (plateau des Millevaches), a été reprise en gestion par EcoTree le 18 mars 2024. Elle se divise en trois grands ensembles : environ 18 ha de prairies louées à un agriculteur local, environ 20 ha issus d'une coupe rase résineuse réalisée il y a une dizaine d'années et jamais reconstituée, et une trentaine d'hectares de peuplements sur pied. La propriété est traversée par le ruisseau de Pradel et se situe dans le Parc naturel régional de Millevaches.

La partie de peuplements sur pied est gérée en futaie irrégulière, tout comme la parcelle ayant subi la coupe à blanc, désormais reboisée. Une visite de réception de plantation, menée le 29 juin 2026 par Alix Vaquier et Adrian Valette, a permis de contrôler le taux de reprise par essence et par secteur : ce rapport en présente les principales conclusions.

> 📍 La forêt de Lacelle est traversée par le ruisseau de Pradel et se situe dans le Parc naturel régional de Millevaches.

Actions forestières — Calendrier

De la reprise en gestion à la visite de réception de plantation

2024	Réalisé Reprise en gestion de la propriété par EcoTree (18 mars). Diagnostic des trois ensembles : prairies, coupe rase non reconstituée, peuplements sur pied.
2024–25	Réalisé Définition du plan de reboisement en futaie irrégulière : mélange de 10 essences (Douglas, pin laricio, séquoia, cèdre, mélèze, chêne sessile, chêne pédonculé, cormier, alisier torminal, hêtre).
Aut. 2025	Réalisé Lancement de la préparation des sols. Chantier ralenti par un tracteur non adapté au terrain ; changement de prestataire engagé.
Déc. 2025 – Fév. 2026	Réalisé Broyage en plein réalisé en combinant deux outils en parallèle (pelle pour les zones inaccessibles, tracteur broyeur) : 18 ha travaillés, 14 ha sous-solés. Piste de réception reprofilée en fin de chantier.
19 mars 2026	Réalisé Démarrage puis achèvement de la plantation : 28 000 plants mis en terre, densité initiale de 1 600 plants/ha.
29 juin 2026	Réalisé Visite de réception de plantation (Alix Vaquier, Adrian Valette) : contrôle du taux de reprise par essence et par secteur.
Sept.–Oct. 2026	À venir Nouvelle visite de suivi ciblée sur l'état sanitaire des feuillus et alisiers.

Photos terrain

Broyage de la parcelle puis démarrage de la plantation

Préparation des sols — broyage (déc. 2025 – fév. 2026)





Broyage en plein combinant pelle et tracteur broyeur pour traiter l'ensemble malgré un terrain hétérogène et caillouteux — janvier 2026.





À gauche : vue d'ensemble de la parcelle après broyage (18 ha travaillés), reliefs du plateau des Millevaches en arrière-plan. À droite : la ripisylve du ruisseau de Pradel, préservée en bordure de propriété.

Plantation (à partir du 19 mars 2026)





28 000 plants mis en terre (Douglas, pin laricio, séquoia, cèdre, mélèze, chênes, cormier, alisier, hêtre) à une densité initiale de 1 600 plants/ha.

Vue d'ensemble à 3 mois (visite du 29 juin 2026)





À gauche : la parcelle reboisée trois mois après plantation, lisière de peuplements sur pied en arrière-plan. À droite : un chêne pédonculé en bonne reprise.

État sanitaire & taux de reprise

Visite de réception de plantation — 29 juin 2026 (Alix Vaquier · Adrian Valette)

La visite de réception a porté sur le contrôle du taux de reprise par essence et par secteur, sur les 18 ha broyés et 14 ha sous-solés en fin d'année 2025. Le terrain, issu d'accrus résineux denses d'une dizaine d'années, a nécessité un broyage combiné (pelle + tracteur broyeur) pour traiter l'ensemble des secteurs, y compris les zones très caillouteuses.

Peu de dégâts de gibier ont été constatés sur les plants à ce jour, malgré une présence confirmée de cervidés et sangliers sur le secteur ; l'herbe haute est perçue comme un facteur de protection thermique plutôt qu'une concurrence excessive pour les jeunes plants.

Photos de la visite du 29 juin 2026



Trois stades observés sur le Douglas : sujet en bonne reprise (gauche), rougissement physiologique en cours – « en train de se refaire » (centre), sujet plus franchement séché (droite).



Jeunes conifères (pin laricio, cèdre, séquoia selon secteur) en phase d'installation ; la coloration varie fortement d'un sujet à l'autre.

Constats par essence

Douglas

Taux de reprise globalement satisfaisant en bas de versant (zone plantée en premier). Rougissement physiologique en cours sur plusieurs sujets (« en train de se refaire », reprise possible) ; d'autres ont séché plus franchement. Essence jugée plus sensible aux écarts climatiques que le mélèze.

Pin laricio

Aucune mortalité comptée sur les placettes mesurées, y compris en secteurs caillouteux — résultat qualifié d'« excellent ».

Séquoias (en îlots)

Repérage GPS réalisé par Clément. Rougissement observé, jugé normal en phase d'installation (2 premières années) ; sensibilité au gel notée (épisode de mars). Nettement moins rougis que sur d'autres sites comparés. Point de vigilance : zones exposées aux courants d'air, à surveiller cet été.

Cèdres & mélèzes

Bon comportement général, y compris dans les poches très caillouteuses (démarrage plus lent puis reprise normale). Mélèze jugé plus rustique et régulier que le Douglas. Point de vigilance : phénomène récurrent et inexpliqué de dépérissement en chaîne sur cèdre l'année suivant une bonne reprise.

Feuillus (chêne pédonculé, hêtre, chêne sessile, cormier)

Chêne pédonculé et hêtres plantés en motte : bonne reprise générale. Hêtre en bas de versant, présent dans les deux mélanges.

Alisier torminal

Planté en racine nue faute de disponibilité en motte, regroupé en bouquet entre deux îlots feuillus conservés. Jugés par l'expert parmi les plus beaux sujets d'alisier observés en plantation à ce jour, mais fragilisés par des frottis de cervidés.

Points de vigilance à l'issue de la visite

- Surveiller le Douglas en bas de versant (rougissement en cours, risque de perte non exclu si la chaleur se poursuit) ; ne pas dégager la végétation autour des sujets stressés.
- Suivre le phénomène de dépérissement différé sur cèdre (descente de cime l'année suivant une bonne reprise).
- Surveiller l'évolution des séquoias, en particulier dans les zones exposées aux courants d'air, avec la montée des températures.
- Surveiller les dégâts de frottis sur les alisiers et les lignes séchées en partie haute.
- Statuer sur l'état des alisiers et feuillus à l'automne (visite prévue fin septembre / début octobre).
- Prévoir un entretien un rang sur deux pour maintenir un accès sans étouffer les jeunes plants.

Biodiversité

Éléments identifiés et diagnostic en cours

Au-delà du reboisement, EcoTree a demandé le maintien de micro-îlots de régénération naturelle (chêne, hêtre, bouleau) en complément des îlots plantés de feuillus, ainsi que la conservation d'un bouquet d'arbres réservés et marqués, non exploités — leur vocation exacte (probable réserve ou habitat) reste à confirmer.

À ce jour, aucun diagnostic biodiversité formalisé n'est enregistré pour Lacelle. Le diagnostic complet du site reste donc à réaliser ; ce rapport sera mis à jour dès qu'il sera disponible.

Calendrier des actions

2024	Réalisé Identification des enjeux biodiversité du site à la reprise en gestion : ruisseau de Pradel et appartenance au Parc naturel régional de Millevaches.
2026	Réalisé À la demande d'EcoTree, maintien de micro-îlots de régénération naturelle (chêne, hêtre, bouleau) et d'un bouquet d'arbres réservés non exploités, en complément des îlots plantés de feuillus.
2026-27	À venir Diagnostic biodiversité complet à programmer sur l'ensemble de la propriété (non engagé à ce jour).
2026-27	À venir Confirmation de la vocation des arbres réservés (probable réserve / habitat) et définition d'un plan d'actions biodiversité adapté, à l'issue du diagnostic.

Éléments de biodiversité identifiés

💧 Ruisseau de Pradel

Cours d'eau traversant la propriété, à ripisylve préservée en bordure de parcelle.

🌳 Parc naturel régional de Millevaches

La forêt de Lacelle s'inscrit dans le périmètre du PNR de Millevaches en Limousin.

🌱 Îlots de régénération naturelle

Micro-îlots de chêne, hêtre et bouleau maintenus à la demande d'EcoTree, en complément des îlots plantés de feuillus.

🎨 Bouquet d'arbres réservés

Un bouquet d'arbres a été volontairement maintenu sur pied, inventorié à la peinture ; vocation exacte à confirmer avec EcoTree.

ℹ️ Le diagnostic biodiversité complet reste à programmer sur la propriété ; il permettra d'identifier les espèces et habitats présents. Les premières observations seront intégrées au prochain rapport de suivi.

Bénéfices attendus

Reboisement d'une friche post-coupe rase et gestion durable

Bénéfices écologiques

- Reconstitution d'un couvert forestier absent depuis la coupe rase, avec 28 000 plants mis en terre.
- Diversification des essences (10 essences mélangées) pour une meilleure résilience face aux aléas climatiques.
- Passage à une gestion en futaie irrégulière sur l'ensemble du massif.
- Préservation de la ripisylve du ruisseau de Pradel, d'îlots de régénération naturelle et d'un bouquet d'arbres réservés.

Bénéfices sociaux & territoriaux

- Maintien de 18 ha de prairies en location agricole locale.
- Contribution à la trame forestière du Parc naturel régional de Millevaches.
- Suivi rapproché (visite de réception, contrôles à venir) et transparence auprès des propriétaires d'arbres.

Reporting extra-financier

CSRD / ESRS E4

BIODIVERSITÉ & ÉCOSYSTÈMES

Reboisement d'une parcelle dégradée, maintien d'îlots naturels et préservation d'un cours d'eau contribuant aux indicateurs de restauration d'écosystèmes.

Taxonomie verte UE

OBJECTIF 4

Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

SFDR / ESG

FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX

Contribution à la captation carbone et gestion durable des ressources forestières.

Récapitulatif — Forêt de Lacelle

28 000 plants mis en terre le 19 mars 2026	**18 ha** travaillés au broyage 14 ha sous-solés	**10** essences mélangées résineux & feuillus
1 600 plants/ha densité initiale	**69,2 ha** surface cadastrale totale	**29/06** visite de réception de plantation